Amazigh - Revue Marocaine d'histoire et Civilisation

Nr. 3:41980 - Prix. 12 DIJ

Revue Amazigh – 8, Place des Alaouites – B.P. 4413 - C.C.P. 358.30 – Rabat

Pages 9 - 19

Enseignement

COMMENT SE POSE LE PROBLEME DE LA LANGUE BERBERE AU MAROC?

Les Marocains sont unanimes à penser que la sauvegarde du patrimoine national est un impératif culturel de premier ordre. Ils le disent et l'écrivent à tout propos. Et, en fait, l'Etat déploie depuis l'indépendance des efforts louables pour maintenir en état les éléments matériels de ce patrimoine. Pour ce qui est des éléments immatériels et spirituels, il a mené une action intensive principalement pour défendre la foi islamique et pour développer la langue arabe. Il s'agissait là sans doute à ses yeux de priorités absolues; l'opinion de l'ensemble de la population était unanime à le suivre dans cette voie, qui devait conduire en quelques années — voire en dix ou quinze ans — à la consolidation définitive d'une indépendance recouvrée au prix de sacrifices de toutes sortes. La langue berbère étant partie intégrante du patrimoine culturel marocain, dans l'esprit des berbérophones tout au moins, ces derniers pensaient jusqu'à ces dernières années qu'elle allait à son tour faire l'objet d'une attention particulière de la part de l'Etat. Comme, après plus de vingt ans d'indépendance, ils constatent qu'il n'en est rien, ils commencent à se demander si un destin n'est déjà pas fait à cette langue par l'exclusive silencieuse qui l'écarte du domaine culturel. Ils se sentent désormais seuls responsables de sa survie... ou de sa mort éventuelle. Les plus impatients d'entre eux se croient déjà prêts à la révolte, car mille incidents de la vie quotidienne les y incitent. Tel président (arabophone) de tribunal renvoie en prison un prévenu (berbérophone ne sachant pas d'autre langue), sous prétexte qu'il « lui donne le temps d'apprendre l'arabe. » Tel professeur fait étudier à ses élèves (berbérophones), avec délectation, un poème satirique andalou où Adam. ayant appris que la maudite engeance berbère descend de lui. menace de répudier Eve. Telle commission d'examen refuse de recevoir un candidat au professorat d'arabe. en donnant comme raison que la belle langue du Dâd ne souffre pas d'être prononcée avec un accent barbare (a'iami). Tel comédien ambulant se propose de faire rire les foules sur la place publique d'une grande cité en récitant, des semaines durant, des vers d'Abderrahman EL-MEJDOUB donnant comme « preuve » de l'inaptitude du Berbère à faire le bien le fait... qu'il ne pousse jamais de poils sur la paume de la main. Tel ministre (encore en exercice) proclame publiquement que la maîtrise de la langue arabe est la condition sine qua non de l'appartenance à la communauté musulmane...

Pour sa part le jeune berbérophone cultivé redécouvre sa berbérité par le contrecoup même de cette politique qui se propose de l'arabiser à la va-vite, et de la propagande maladroite qui en est le corollaire. La langue arabe n'est plus sacrée à ses yeux comme elle l'était aux yeux de ses parents et de ses ancêtres, car il sait, lui, qu'elle n'est pas seulement la langue du Coran, mais aussi celle des poèmes orgiaques d'un Abou Nouwas, tant célébré par la littérature classique. Il a acquis la conviction que l'arabe n'a pas l'exclusivité du sacré, du fait même que le sacré n'a pas l'exclusivité de l'arabe. Se tenant sur ce plan, il s'estime en droit de savoir pourquoi sa langue maternelle fait seule les frais de la fusion nationale tant prônée. De bonne grâce, il a accepté que l'arabe fût proclamé, seul, langue officielle par la Constitution. Or voici que, à longueur de temps, les moyens d'informations les plus officiels l'érigent au rang de langue nationale, faisant semblant d'ignorer la nuance ou de la minimiser. Sur leur lancée, ces mêmes moyens d'information se débarrassent du « Grand Maghreb » de la Constitution pour ne plus parler que du « Maghreb Arabe dans le style de « Maghreb Arabe Presse

A ce compte, le jeune berbérophone estime que toute proclamation officielle faisant du Maroc un pays arabo-berbère ne peut être que fallacieuse puisqu' elle n'implique aucun e concession du fait arabe au fait berbère, en l'occurrence, la langue, et uniquement la langue. Il s'étonne, puis s'irrite, en constatant que ses compatriotes arabophones se sentent totalement étrangers à la berbérité et ne font pas le moindre geste d'accueil dans sa direction. Il est outré d'entendre leurs ténors culturels faire insulte au berbère en décrétant ex cathedra et en totale ignorance de cause qu'il n'est qu'un idiome sans intérêt. (Ce qui pousse des étudiants arabophones en linguistique à refuser de noter les exemples tirés du berbère par leur professeur). La langue de ses aïeux ne pouvant prétendre même pas au statut culturel d'une langue étrangère, le jeune berbérophone commence par se dresser contre ce qu'il se sent en droit d'appeler le chauvinisme arabe, lequel s'étale dans la presse d es arabophones de droite comme de gauche. Il ne serait pas étonnant qu'en son esprit couve déjà un berbérisme virulent qui viendrait faire contrepoids à l'arabisme outrancier des uns et des autres. Toujours est-il qu'il conçoit quelque amertume en l'absence de tout arbitrage spontané — et équitable de la part de l'Etat. Ce dernier n'aurait-il pas dû, depuis longtemps, inciter les responsables de la culture et de l'éducation à mettre au point une politique visant à intégrer au patrimoine national, de façon rationnelle et harmonieuse, la dimension principale de la berbérité, à savoir la langue ? Le Maroc officiel ne se devait-il pas de se constituer en défenseur de la berbérité en Afrique du Nord, Libye comprise, et dans les pays voisins (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad)? Pourquoi a-t-il renoncé à son rôle de conseiller naturel des instances universitaires étrangères s'intéressant de près ou de loin au berbère? Pourquoi fait-il semblant d'oublier qu'il est le premier pays berbérophone du monde avec, au bas mot, ses dix millions de locuteurs ? Pourquoi n'essaie-t-il pas de comprendre comment la diversité est source de richesse dans le domaine culturel tout comme dans le biologique? Il fait beaucoup pour que les pierres

d'une vieille cité (Fès) soient sauvées — et c'est tant mieux mais il n'entreprend rien pour sauvegarder une langue plusieurs fois millénaire, qui fut celle des prêtres d'Amon à Siwa et de plusieurs dynasties de pharaons ; celle des résistants à toutes les invasions ; celle des Septime Sévère et des Caracalla, celle de Tariq prononçant son fameux discours ; celle de Youssef Ben Tachfine, qui n'en savait aucune autre ; et aussi celle des rois saâdiens — concurremment avec l'arabe — et des rois alaouites jusqu'à Hassan 1er inclus.

Le ministre de ce Maroc officiel qui excommunie purement et simplement « ceux qui ne maîtrisent pas totalement l'arabe » ignore sans doute que l'islamisation de l'Afrique du Nord et des pays voisins s'est faite en berbère, à telle enseigne que les Oulémas du Souss continuent de nos jours à commenter le Coran en leur langue, à l'instar d'Ibn Tachfin, d'Abdelmoumen, et que les noms des cinq prières quotidiennes (Sobh, Dhohr, 'Asr, Maghrib, ''Ilcha) se disent encore en berbère dans les campagnes sénégalaises. Il oublie aussi que l'islamisation de l'écrasante majorité des Musulmans du monde s'est faite dans d'autres langues que l'arabe : le persan, le turc, l'ourdou, l'indonésien, et... le berbère. De nombreux compagnons du Prophète se sont eux-mêmes donné la peine d'apprendre l'une ou l'autre de ces langues.

Les berbérophones trouvent très désobligeant à leur égard que l'appellation de « dahir berbère » soit constamment donnée à une loi colonialiste qu'ils n'ont inspirée ni peu ni prou, et qu'ils n'ont subie qu'une fois battus militairement, car ce n'est pas sans raison que l'envahisseur a attendu 1930 pour tenter de diviser le Maroc, lui qui savait pertinemment que les Berbères le combattaient au moins autant pour sauvegarder leur foi musulmane que pour défendre leur tamazirth (leur terre).

Les berbérophones les mieux informés, enfin, s'indignent en apprenant que, depuis une décennie au moins, le moindre patois existant à travers le monde fait l'objet de mille soins de la part des responsables, pendant que le berbère reste frappé d'un véritable ostracisme culturel. Soupçonnant un certain nombre d'hommes politiques de premier plan d'être « foncièrement anti-berbères », ils commencent à adopter à leur égard une attitude de sourde et profonde hostilité.

OUELLE SOLUTION APPORTER A CE PROBLEME?

De la courte analyse tentée ci-dessus, il ressort que le problème de la langue berbère risque de se poser un jour en termes politiques. Il serait alors trop tard pour le ramener à ses dimensions culturelles, car les positions se radicalisent chaque jour un peu plus. Aussi semble-t-il urgent de le résoudre dans ses données actuelles, en offrant aux berbérophones quelques garanties minimales quant aux intentions réelles de l'Etat, à savoir :

- 1°) Démontrer que les positions officielles coïncident avec la réalité historique, géographique et sociologique du pays. Faire respecter et l'esprit et la lettre de la Constitution redonnerait déjà confiance sur ce plan.
- 2°) Tempérer l'ardeur de l'arabisme de certains cadres politiques, au lieu de l'encourager sciemment ou inconsciemment.
- 3°) Donner au berbère la place qui lui revient à la radio et à la télévision, en faisant de sorte que les programmes s'y rapportant ne soient pas soumis à des interdits auxquels ne sont pas soumis ceux réalisés en langue arabe, comme par exemple celui de donner des cours de grammaire ou de littérature.
- 4°) Promouvoir une politique d'enseignement du berbère qui amènerait les arabophones eux-mêmes à apprécier les multiples avantages qu'offre la connaissance de cette langue à toute personne désireuse d'étudier en profondeur les mœurs et le génie du peuple marocain.

Les grandes lignes de cette politique pourraient être les suivantes :

A) Créer, dès cette année, un Institut de Hautes Etudes Berbères.

Il aurait pour mission principale la codification de la langue et la mise au point de l'instrument pédagogique de son enseignement.

B) Instituer, en octobre 1982, une chaire de berbère dans chaque faculté des lettres.

Elle aurait pour mission d'enseigner le berbère aux étudiants en lettres, en histoire, en géographie, en sociologie, et en sciences politiques.

- C) Introduire le berbère dans l'enseignement secondaire (octobre 1982), à raison de 2 heures par semaine, en partant de la 1ère année.
- D) Introduire progressivement le berbère dans l'enseignement primaire, à raison de 2 heures par semaine (octobre 1983).
- E) Expurger les manuels scolaires et universitaires (de langue arabe) des affirmations gratuites où la berbérité est présentée comme un mal face à une arabité toute de bien.
- F) Créer un conservatoire de musique et de danse berbère (octobre 1981).

AMAZIGH.

L'enseignement dans les langues nationales

Si le Maroc, comme beaucoup de pays africains se trouve à l'heure actuelle confronté avec le difficile problème de l'éducation, c'est en partie parce que ce phénomène ici comme ailleurs, déborde largement le cadre des seules préoccupations familiales. L'enfant fait partie intégrante d'une communauté plus vaste et son comportement est tout à la fois une conséquence et un révélateur des difficultés d'une société à la recherche de son identité.

Poser le problème de l'enseignement des langues nationales, c'est aussi remettre en cause l'enseignement des langues officielles ou langues étrangères dont l'apport ou le maintien ne facilite pas l'unification du pays, Notre propos sera d'expliciter et de justifier en quoi et pourquoi l'enseignement des langues nationales s'impose. Nous voudrons démontrer les rapports entre les différents types d'enseignement et les besoins du développement économique actuels. Le problème ne peut être étudié en faisant des recherches de musée. Le Maroc a tout intérêt à prendre au mieux l'ensemble des richesses accumulées dans les structures sociales traditionnelles et à articuler sur elles, à la fois, les nouvelles modalités d'activités sociales et les nouvelles méthodes de production correspondantes. Nous pensons, en outre que les structures traditionnelles (= la culture) et donc le système d'éducation qui en découle, loin d'être négligeable ou inutile offre au contraire des ressources d'évolution et de transformation internes qui peuvent être extrêmement positives pour la solution des problèmes économiques.

La politique coloniale d'assimilation a beaucoup œuvré, pour une politique culturelle qui entretient délibérément la confusion entre l'éducation et l'enseignement elle aboutit ainsi à une double occultation :

- d'une part elle dégrade et détruit les pratiques et usages existants dans les sociétés traditionnelles au profit d'usages importés.
- D'autre part elle occulte l'enseignement nouveau qu'elle prétend apporter dans les langues étrangères par le développement de la mentalité que charrie la culture étrangère.

Si les pratiques et les usages des sociétés traditionnelles étaient simplement pris en considération, ils offriraient à la pédagogie une nouvelle méthodologie, permettant de trouver de nouvelles modalités pour l'enseignement de la langue étrangère. Mais l'héritage de la colonisation, maintient en place l'ancien système scolaire colonial. un système dont les principes et le programme avaient pour fonction principale de fournir le personnel subalterne à l'administration et au commerce.

Des actions de très grandes envergures furent entreprises sur ces bases pour accroître la scolarisation, aussi bien primaire que secondaire, ainsi que pour créer et organiser un enseignement supérieur. Les résultats quantitatifs après l'indépendance sont peut être impressionnants, mais les résultats qualitatifs ne sont guère louables. En effet, le problème est dominé par le paradoxe suivant: au lieu de pourvoir les postes de la production intérieure, elles ont servi à pourvoir dans une proportion écrasante, des postes non-productifs, en particulier administratifs. Aussi les gouvernements et les organismes de l'aide extérieure se sont trouvés engagés sans pouvoir rompre la logique interne de ce système. Il a fallu du temps pour que la pertinence de cette logique apparaisse.

La priorité donnée au secondaire et au post-secondaire, bref à l'enseignement supérieur est en contradiction avec la grande loi historique qui a dominé sans aucune exception, le rapport entre le développement économique et la forme de l'enseignement dans tous les pays qui sont aujourd'hui à l'avant-garde du développement. La généralisation, coûte que coûte, sans un développement en amont entre le primaire, le secondaire et le post-secondaire a donné des énormes échecs scolaires. Chaque année 2/3 des élèves s'arrêtent à la fin du cycle primaire; la moitié du tiers ayant accédé au secondaire, s'arrêtera quatre années après un premier cycle du secondaire; ainsi à peine 1/6, sinon moins, atteint le post-secondaire.

Pourtant on aurait pu tirer une leçon de l'histoire de l'enseignement des pays aujourd'hui fortement industrialisés (en tant qu'investissement productif et facteur essentiel du développement économique, social et technologique).

Les états socialistes ont fait exactement la même découverte, bien que l'ordre des étapes historiques du développement s'y présente de manière différente. La Chine par exemple a tout de suite visé sur le développement prioritaire du secteur agricole et sur la lutte contre les fléaux naturels et les grandes endémies qui affectaient très gravement aussi bien la productivité de ses terres que les capacités physiques de la plus grande masse des agriculteurs. La différence historique est que la France et l'Angleterre ont mis plus d'un siècle pour résorber l'analphabétisme ; cet obstacle fut liquidé dans l'intervalle de 5 à 10 ans par les pays socialistes.

Nous considérons que la juste résolution des problèmes de l'enseignement primaire dépend des mesures qui seront prises pour la liquidation rapide de l'analphabétisme de la presque totalité de la main d'œuvre productrice du secteur agricole et une bonne partie du secteur industriel. Toutes les communautés agricoles du monde, qu'elles soient grandes ou petites, disposent en effet d'un savoir qui leur est transmis et qui s'enrichit de génération en génération dans le cadre d'un système cohérent. Ces connaissances empiriques rendent compte de manière impressionnante des contraintes objectives auxquelles sont soumises les conditions de la production.

Qu'on nous comprenne bien. Il ne s'agit à aucun titre de valoriser les procédés techniques de production qui sont, dans leur principe, révolus. Et tout porte à croire que les agriculteurs marocains le savent mieux que personne. Il s'agit très exactement de disposer et de faire fructifier dans les voies nouvelles, un capital d'expériences et de connaissances dont ces procédés techniques ne sont comme tout procédé technique que l'expression partielle de l'expérience. L'échange et la validité des techniques nouvelles ne seront largement intégrées que par l'alphabétisation dans les langues nationales. Il y a d'ailleurs un échec généralisé des expériences d'alphabétisation en langues étrangères.

C'est ainsi que certains pressentent comme insurmontable l'obstacle principal à l'alphabétisation, je veux dire le problème linguistique, ou problème de la pluralité des parlers au Maroc : c'est d'ailleurs très souvent teinté d'obstacles politiques dont les effets pullulent jusqu'à vicier et rendre inopérantes les meilleures intentions.

La représentation de ce problème comme insoluble au Maroc est aussi mythique que celle qui présente les structures sociales traditionnelles comme incapables de transformations internes.

Au demeurant, il est apparu qu'il n'est pas de développement économique, social et technologique sans passer par l'alphabétisation des producteurs directs. Les difficultés semblent se présenter dans les termes suivants :

ABSENCE D'UNITE LINGUISTIQUE

On prétend qu'il existe des parlers différents au Maroc, les systèmes phonologiques et les structures morphosyntaxiques de ces parlers prouvent leur parenté linguistique.

LES PARLERS MAROCAINS SONT DES PARLERS NON ECRITS

Ce n'est pas le cas pour ta langue berbère, qui n'est pas seulement écrite mais enseignée.

On dispose de l'alphabet TIFINAGH et de grammaire qui peuvent répondre aux exigences de systématisation et d'efficacité des instruments de base. Il suffit de continuer la recherche à ce niveau pour une production plus grande et plus rigoureuse du vocabulaire technologique.

LES PARLERS BERBERES ne seraient pas susceptibles D'EVOLUTION. On sait par la simple observation des transformations repérables à travers l'histoire des grandes langues de communication, que cette thèse est erronée. Toute langue peut servir à tous les besoins.

Dès que des besoins nouveaux se manifestent, la langue créé les mots nouveaux qui ment ces besoins. (On pourrait citer l'exemple des termes scientifiques en Vietnamien). L'introduction dans une langue donnée de mots d'une langue étrangère ne bouleverse

pas la structure de cette langue. Le mot étranger une fois entré dans la langue devient un mot lexicalisé dans la langue d'adoption. Retenons un des principes de la conférence de Yaoundé en Août 1970. Le colloque affirme que l' « utilisation d'une langue connue et maîtrisée est sur le plan pédagogique la méthode la plus efficiente. Elle n'impose au sujet qui apprend aucun effort d'assimilation du savoir auquel il veut accéder. Au contraire l'utilisation d'une langue étrangère impose à celui qui apprend une double démarche :

- apprendre d'abord l'accomplissement d'un effort de tangue dans laquelle le savoir est dispensé
- et, en second lieu, la compréhension des connaissances à assimiler. »

C'est un fait établi que l'éducation, l'instruction, dispensées dans la langue propre aux traditions d'un peuple, assurent aux individus et aux collectivités un meilleur équilibre psychologique et culturel. Elle leur confie également une plus grande autorité, une plus grande liberté de création et d'originalité, dans la mesure où la continuité avec une tradition réajustée aux exigences de l'époque, assure un lien étroit avec les symboles et la vision du monde propres à ces communautés. Ces considérations mettent en évidence le rôle essentiel qui doit être dévolu aux langues nationales dans les politiques culturelles et éducatives ».

C'est compte tenu de toutes ces raisons que nous insistons sur la nécessité de l'enseignement des parlers berbères au niveau du primaire, secondaire, l'enseignement doit s'inscrire dans une perspective de développement économique et social. Il va sans dire que les objectifs particuliers de l'enseignement doivent être définis de façon spécifique selon la situation nationale. Il importe que l'enseignement comme le système d'éducation tout entier, contribue à enraciner l'enfant dans son milieu en s'inspirant de 10 réalité environnante et des traditions culturelles qui sont le patrimoine du pays, auquel il appartient.

Bibliographie .

- L'éducation en Afrique Noire Abdou MOUMOUNI : Maspero
- Rapport final de la Conférence des Etats Africains sur le Développement de l'éducation en Afrique Addis Abeba 15 25 Mai 1961.
- L'enseignement en France 1800 1967 Antoine PROST Collin Paris 1968
- Conférence de Yaoundé en Août 1970.
- L'enseignement des langues africaines pourquoi faire de Mamadou Diop.

TASMOUNT.

Et l'amdyaz reprit sa flute! (1)

« Amazigh » se propose d'entraîner ses lecteurs dans un long périple à travers ta littérature tamazighte, cette littérature dont le colonialisme — l'archaïque plus encore que le néo ou le classique — nie tout, jusqu'à l'existence.

Pour une douce prise de contact avec les.«. lettres berbères — n'en déplaise aux chauvins de tout poil — nous proposons ci-après une brochette de quatre morceaux poétiques dont les accents ne sont d'aucun siècle ni d'aucun temps, puisqu'ils sont éternels...

Et tant pis pour ceux qui ont oublié l'écriture de leurs ancêtres)

(1) L'amdyaz représente la poésie classique des Imazighen. Jadis il chantait ses poèmes en se faisant accompagner d'une flûte.